



Le GDS Corse vous aide dans la réalisation de vos ovariectomies en prenant en charge 50 à 80% de l'intervention vétérinaire ! (Jusqu'à épuisement des fonds disponibles)

Quelles sont les conditions pour avoir accès à cette aide ?

Vous devez être engagé dans la Plan Sanitaire Porcin, c'est-à-dire :

- Être adhérent au GDS (à jour de sa cotisation annuelle) et sans impayés
- Avoir suivi la formation obligatoire sur la biosécurité
- Avoir signé la charte d'engagement au Plan Sanitaire Porcin

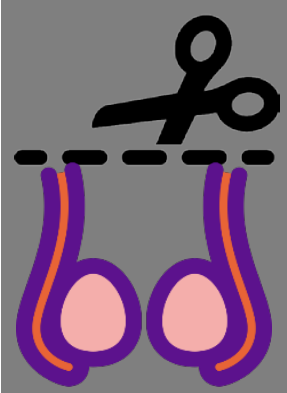
Si vous êtes intéressé par nos actions, contactez-nous avant toute intervention.

Quel est votre reste à charge ?

Le coût de l'ovariectomie dépend du poids de l'animal :

Poids de la cochette (kg de poids vif)	Jusqu'à 25 kg (aide de 80%)	26 à 40 kg (aide de 50%)
Tarif facturé par le vétérinaire (TTC / porcs)	31 €	43 €
Reste à charge de l'éleveur (tarif TTC / porcs)	6,20 € (20%)	21,50 € (50%)
+ Reste à charge de l'éleveur (forfait déplacement + visite + frais de dossier)	25 € TTC	

Exemple pour 10 cochettes entre 26 et 40 kg (frais de déplacement et de dossier inclus)



Coût réel TTC	Reste à charge éleveur TTC
555 € TTC	240 € TTC

Pourquoi castrer / ovariectomiser ses porcs charcutiers ?

L'ovariectomie des cochettes présente de nombreux avantages pour votre élevage :

- Une gestion de la reproduction améliorée
- Des animaux plus lourds
- Un meilleur confort de travail pour la saison d'abattage (absence de cochettes en chaleur)
- Un meilleur comportement de vos animaux
- L'intervention d'un vétérinaire permet de prendre en charge la douleur et facilite la récupération postopératoire.

De plus, l'ovariectomie de vos cochettes par un vétérinaire est désormais obligatoire pour pouvoir lâcher vos animaux sur parcours. Ainsi les transmissions de maladies avec les sangliers ou avec des porcs d'autres élevages sont limitées.